

Les espaces d'accompagnement sont situés au-delà des bords de routes. Ils sont laissés en friche et surveillés occasionnellement. L'absence d'entretien régulier ne pose pas de risque pour la sécurité des usagers ou la pérennité de l'infrastructure.

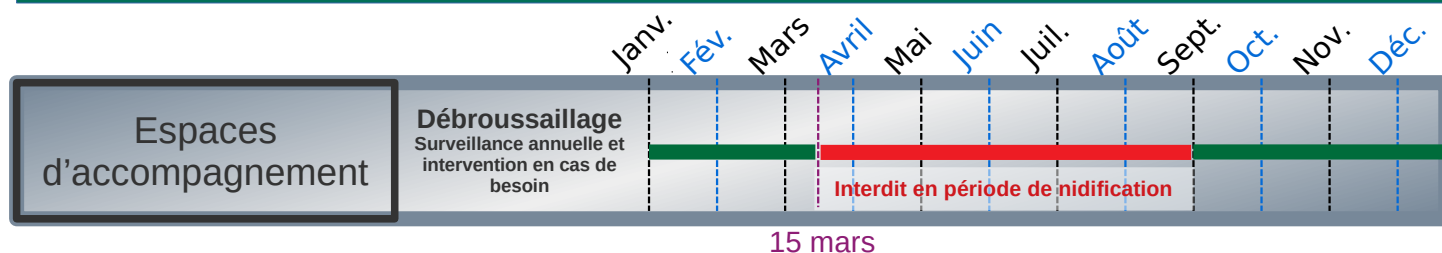
Où entretenir ?

Toutes les emprises situées au-delà des bords de routes incluant notamment :

- Les talus et leurs sommets
- Les délaissés
- Les autres abords des dépendances bleues
- Les cœurs d'échangeurs

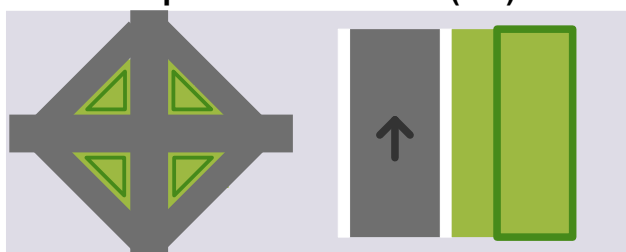


Quand entretenir ?



Comment entretenir ?

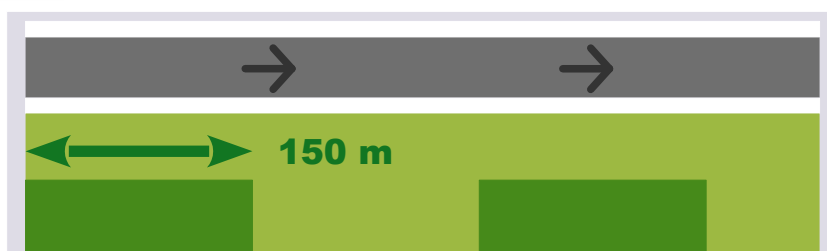
Cœurs d'échangeurs, talus, délaissés et dépendances bleues (DB)



- 1 fois par an maximum
- Surveillance et débroussaillage en cas de besoin
- L'entretien des DB doit distinguer les zones utiles (accès de service, aux vannes, ...) des délaissés



Si possible, expérimenter le fauchage en pointillés, ou en damier (relever l'outil sur une partie du linéaire une année sur 2)



Fauchage lors de la passe totale
 Libre évolution



- Surveillance annuelle pour planifier l'entretien hivernal
- Débroussailler 1/3 des espaces d'accompagnement par an (soit leur ensemble tous les 3 ans)



- ➊ Débroussailler tard
- ➋ Respecter les Obligations Légales de Débroussaillage